Bavois

PREAVIS MUNICIPAL NO 05/2026 EN SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 8 DECEMBRE 2026

OBJET : Budget 2027

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal de Bavois,

La Municipalité soumet à l'approbation du Conseil communal le budget de fonctionnement de l'année 2027 qu'elle a adopté dans sa séance du 26 octobre 2026.

Le budget de l'année 2027 laisse apparaître un excédent de dépenses de **CHF 284'031.00** pour un budget total de **CHF 5'870'389.00.**

Pour des raisons informatiques, il ne nous est pas encore possible d'échelonner le résultat car la migration du plan comptable n'est pas encore finalisée. Cependant, voici une estimation à titre informatif :

Total des charges d'exploitation	./. 5'154'209.00	
Total des revenus d'exploitation	4'675'064.00	
Résultat d'exploitation	**./. 479'145.00**	
Charges financières	./. 185'750.00	inclut principalement les intérêts passifs et charges liées aux immeubles financiers (natures 34)
Revenus financiers	380'864.00	inclut principalement les loyers perçus (natures 44)
Résultat financier	**195'114.00**	
Résultat opérationnel	**./. 284'031.00**	
Charges extraordinaires	0.00	
Revenus extraordinaires	0.00	
Résultat extraordinaire	0.00	
Total du compte de résultat	**./. 284'031.00**	

La marge d'autofinancement du budget 2027 est donc de **CHF 213'595.00.**

Des amortissements comptables d'un montant de **CHF 432'009.90** ont été comptabilisés ainsi que **CHF 30'000.00** du patrimoine financier, correspondant aux appartements de la Résidence des Pies.

Les imputations internes des employés communaux et de la concierge ont été calculées sur la base des pourcentages effectifs de l'année 2025.

Préambule

Compte tenu de la nouvelle législature, certains municipaux appréhendent l'exercice du budget pour la première fois, les autres ont changé de dicastères. De plus, certaines informations ne sont pas connues à ce jour car des devis demeurent en attente (principalement concernant les investissements).

Nous avons tout mis en œuvre afin d'établir un budget 2027 aussi complet et précis que possible.

MCH2 - information

Entre le budget 2026 et le budget 2027, quelles modifications ont été apportées au niveau du plan comptable. Ces changements seront spécifiés compte par compte dans les commentaires.

<u>Fonction 02</u> : Services généraux

Les différents postes du bureau (bourse, greffe et contrôle des habitants) doivent être séparés selon MCH2. Afin de préserver la confidentialité des salaires, les montants sont répartis selon le taux d'occupation de chaque employé.

02200.3010.01 Salaires du personnel non administratif
Ce compte regroupe les salaires et les charges sociales des employés de voirie et de conciergerie (contrepartie : 02200.4910.00). Ces montants sont ensuite ventilés entre les différents dicastères au moyen d'imputations internes. Depuis début 2026, les employés de voirie remplissent des feuilles d'heures plus détaillées, ce qui permettra une répartition plus précise de leurs heures de travail.

L'augmentation de CHF 53'000.- est liée à l'embauche d'un second concierge pour la gestion de la grande salle.

02201.3300.00 Amortissement planifié, bureau
Nous avons amorti la totalité du solde lors du bouclement 2025 (02201.3316.00 CHF 262'500.-).

02290.3133.00 Charges d'utilisation informatiques, prest. informatiques
Charges informatiques similaires aux années précédentes, reclassement de la migration MCH2 sous le compte 02100.3130.02 (bourse).

02900 : grande salle
Les travaux de rénovation devraient être terminés en fin 2026. Nous avons estimé les charges et produits selon les comptes 2024-2025, en prenant en compte les nouvelles installations (PAC et panneaux solaires). Les nouveaux tarifs devraient comprendre la location des linges, de la vaisselle, la vente de sacs poubelles, les nettoyages et le chauffage.

02909.3300.00 Amortissements PA, terrains
Forte augmentation due à l'amortissement des chemins AF (travaux effectués en 2026).

02909.3940.00 Imputations internes pour intérêts
Il s'agit d'une estimation des intérêts liés à l'emprunt contracté pour la réfection des chemins AF.

<u>Fonction 1</u> : Ordre et sécurité publique

11100.3611.00 et 11100.3611.01 Facture policière
Ces deux comptes étaient regroupés lors du budget 2026.

Fonction 3 : Culture

32200.3636.00, 32900.3636.00, 34100.3636.00 et 54400.3636.00
Il s'agit de dons accordés à diverses associations et sociétés locales (anciennement sous 110.3650.00).

35000.3636.00 Subv. acc. aux org. privées à but non luc., paroisse, cultes :
La majoration est due à la rénovation de la paroisse d'Orbe (CHF 30'700.- en 2027) prévue dans leur budget 2026. À confirmer pour 2027.

Fonction 5 : Prévoyance sociale

54501.3144.01 Entretien des bâtiments, nettoyages
Reprise des nettoyages par notre concierge (voir compte 54501.3910.00).

Fonction 6 : Trafic et télécommunications

615 : Routes communales

61500.3141.00 Entretien des routes
Report de l'amélioration de la sécurité routière suite à un rapport du Bureau de Prévention des accidents (**CHF 16'000.00**) et CHF 15'000.- alloués à la réparation des routes (trottoirs escamotables).

Fonction 7 : Protection de l'environnement et aménagement du territoire

71000.3120.00 Achat d'eau
Grâce à l'amélioration de la qualité de notre eau communale ainsi qu'à la liaison d'eau potable faite entre Chavornay et Bavois, nous pensons pomper 80% de l'eau de notre source. Nous estimons donc qu'il sera nécessaire d'acheter env. 20% de l'eau à CHF 0.72/m3.

71000.3120.01 Electricité
Toute notre eau viendrait soit du puits, soit de Chavornay. Nous devrons donc la monter aux réservoirs du Mont (CHF 0.30 * 120'000m3).

71000.3930.00 et 71000.3930.01 Imputations internes, EP fontaines
Il s'agit du même compte. La ligne du budget 2026 aurait dû être sous le compte 7101.3930.00.

71000.4120.00 Patentes et concessions, vente d'eau
Changement du numéro de compte à 71000.4240.02 selon MCH2.

72000.3143.00 Entretien d'autres travaux de génie civil, EU et coll. EC
Depuis 2026, tous les curages sont comptabilisés sous « épuration 72 ». CHF 44'000.00 sont prévus pour le curage des canalisations au Coudray notamment.

72000.4240.00 Taxes d'utilisation et prest. de service, taxes annuelles
Adaptation du tarif selon la facturation 2025.

Fonction 9 : Finances et impôts

91 : Impôts

91000.4000.00 Impôt sur le revenu
Certains contribuables ont des revenus fluctuants d'une année à l'autre, il nous est donc impossible de prédire leur imposition. Nous estimons (notamment grâce aux calculs cantonaux) qu'env. CHF 2'000'000.- d'impôts sur le revenu représentent une moyenne stable. A cette somme, nous avons ajouté CHF 200'000.-, ce qui représente les impôts des futurs habitants.

En effet, d'ici fin 2026, la Commune comptera +27 nouveaux appartements et +2 villas. Ces constructions augmenteront la population (est. +90 personnes dont env. 45 contribuables).

93 : péréquation (NPIV)

Selon le décompte prévisionnel 2027 fourni par le Canton, calculé sur 2025, au total, la Commune participera à hauteur de CHF 797'000.00. Une compensation transitoire de CHF 65'850.- est comprise dans ce montant.

961 : Intérêts

96100.3401.01 : Augmentation des intérêts due aux nouveaux emprunts pour les préavis « Liaison EP Chavornay », « Rénovation de la grande salle » et « Chemins AF ».

Budget des investissements – préavis à venir

- Aménagement extérieur de la grande salle
- Réfection du parking de la gare (P+R)
- Changement des compteurs d'eau.

Conclusion :

En conclusion, la Municipalité invite le Conseil communal à prendre la décision suivante :

Le Conseil communal,

- vu le préavis municipal ci-dessus,
- considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour,
- ayant entendu le rapport de la commission de gestion et finances,

Décide :

- D'approuver le budget 2027 avec un excédent de charges de **CHF 284'031.00** tel que présenté

Au nom de la Municipalité

Le Syndic La Secrétaire

Julien Burnens Carole Pose

MUNICIPALITÉ DE BAVOIS

Bavois, le 26 octobre 2026